

HOCKEY-MAURICIE

GUIDE

D'OPÉRATIONS

SÉRIES ÉLIMINATOIRES

2010

Commissaire : Pierre Michaud



Révisée
Février 08 / 2010

Séries Éliminatoires

RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

1. Les séries se dérouleront du 24 février au 14 mars 2010.
2. Les matchs se joueront les vendredis, samedis et dimanches.
3. Il est possible que des matchs puissent se jouer sur semaine.
4. Le type de série, *Vrai double*.
5. Les points Franc Jeu s'applique pour toutes les séries éliminatoires, selon le Guide de Hockey Québec. Résultats des points Franc Jeu de la saison s'appliquent pour les séries (voir tableau).
6. Seulement une raison majeure peut amener un changement de cédule.
 - Un tournoi n'est pas une raison majeure.
 - **Une équipe qui ne se présente pas à un match des séries éliminatoires perdra le match et sera éliminée des séries (sauf une raison majeure), plus l'amende de \$200.00. Le cas sera transféré au comité de discipline régional.**
7. Sur semaine aucun match ne peut débuter avant 18h00.
8. Le temps des matchs est le même qu'en saison régulière, cependant les 2 dernières minutes de jeu de la 3^e période doivent se compléter. (80 minutes incluant les 3 minutes de réchauffement).
9. Différence de 5 buts, les 2 dernières minutes de jeu de la 3^e période ne seront plus chronométrées.
10. **Différence de 7 buts après la 2^e période ou au cours de la 3^e période, le match prendra fin immédiatement.**
11. **Temps d'arrêt, aucun temps d'arrêt ne peut être accordé.**
12. Périodes de surtemps, voir la règle de Hockey Québec (art.9.7.1).
13. Joueur Affilié (Simple Lettre et Double Lettre)
 - Une équipe peut faire jouer un joueur affilié, seulement pour remplacer un joueur régulier absent. (Un gardien de but absent doit être absolument remplacé par un gardien de but et non un joueur)
 - Advenant qu'une équipe ne respecte pas cette règle, alors cette équipe perdra la joute automatiquement.

NOTE : Cette règle ne s'applique pas pour faire habiller un 2^e gardien de but.

RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX (suite)

14. Le cartable de l'équipe est obligatoire comme dans les tournois, l'équipe qui ne remettra pas son cartable pourrait perdre la joute automatiquement et se verra imposer une amende de \$ 25.00.
15. Dans une série *Vrai Double* l'équipe qui gagne la Finale se présentera aux Championnats Régionaux.
16. Hockey Mauricie et l'organisation Hôtesse se dégagent de toute responsabilité concernant le feu, le vol, le vandalisme et accident.
17. **Protêt, tout protêt doit être signifié au plus tard une (1) heure après la fin du match concerné, au registraire ou officier responsables des séries où s'est joué le match et doit être accompagné d'un dépôt en argent au montant de \$200.00. (Voir art, 7.4 Protêt Règlements Administratifs Hockey Québec).**
18. **Nombre minimum de joueurs :**
Au simple lettre, une équipe doit se présenter au début d'un match avec un minimum de huit (8) joueurs en uniforme, plus un (1) gardien de but.
Au double lettre, une équipe doit se présenter au début d'un match avec un minimum de dix (10) joueurs en uniforme, plus un (1) ou deux (2) gardiens de but.
19. **Comité de discipline de la ligue.**
Le comité de discipline aura la tâche d'appliquer et de sanctionner au besoin tout manquement à l'un des règlements adoptés par Hockey Québec qui n'est pas prévu par des sanctions automatiques.

RESPONSABILITÉ DE L'ORGANISATION HÔTESSE

1. S'assurer la présence d'une personne responsable pour chacun des matchs. Remettre au marqueur le tableau des points Franc Jeu.
2. Prendre charge et vérifier les cartables de chacune des équipes ainsi que les feuilles des 5 dernières joutes.
3. L'équipe locale sera celle qui est au haut sur le tableau " draw ". S'il y a un 2^e match de finale nécessaire alors l'équipe qui était "Receveur" devient "Visiteur" pour le 2^e match.
4. Les positions de départ sur le DRAW ont été déterminées au hasard par les dirigeants de la ligue.
5. Remettre une feuille d'alignement aux 2 équipes et s'assurer qu'elle soit signée par tous les joueurs et entraîneurs. (Pour le Novice, la signature des entraîneurs seulement).
6. Remettre aux équipes la feuille *RESPONSABILITÉ DES ÉQUIPES*
7. Tous les soirs après les parties :
 - Les résultats doivent être envoyés par courriel.
 - Le samedi et le dimanche faire parvenir le résultat le plus souvent possible.

RÉSULTATS DE PARTIES

À : Cindy Raïche au numéro de fax : 819-373-1533

Ou par courriel : stats_h@hotmail.com

RAPPORT DE SANCTIONS

À : Pierre Michaud au numéro de fax : 819-691-9838

Ou par courriel : michaud66@sympatico.ca

Également Faxer à Pierre Michaud la feuille de rapport complétée par l'arbitre de la joute (Feuille verte ou jaune), de plus poster à Pierre Michaud la feuille verte complétée par l'arbitre.

Comme à l'habitude toutes les feuilles de joutes (blanche) devront être postées à la statisticienne, Cindy Raïche.

8. Pour tout conflit communiquer immédiatement avec le commissaire au : **819-692-7517**.

AUSSITÔT QUE LES ÉQUIPES QUI PARTICIPERONT AUX CHAMPIONNATS RÉGIONAUX SERONT CONNUES. SVP REMETTRE À CES ÉQUIPES L'ENVELOPPE DES CHAMPIONNATS RÉGIONAUX.

RESPONSABILITÉ DES ÉQUIPES

1. Apporter le cartable de l'équipe lors de la première joute incluant les feuilles des 5 dernières joutes.
2. Joueur Affilié (Simple Lettre et Double Lettre)
 - Une équipe peut faire jouer un joueur affilié, seulement pour remplacer un joueur régulier absent. (Un gardien de but absent doit être absolument remplacé par un Gardien de but et non un joueur)
 - Advenant qu'une équipe ne respecte pas cette règle, alors cette équipe perdra la joute automatiquement.
NOTE : Cette règle ne s'applique pas pour faire habiller un 2^e gardien de but
3. L'équipe locale sera celle qui est au **haut** sur le tableau " draw "
S'il y a un 2^e match de finale nécessaire alors l'équipe qui était " Receveur " devient " Visiteur " pour le 2^e match.
4. Les positions de départ sur le " DRAW " ont été déterminées au hasard par les dirigeants de la ligue.
5. Compéter la feuille d'alignement que le responsable vous remettra et vous assurer que tous les joueurs et entraîneurs l'auront signées (pour le novice, la signature des entraîneurs seulement).
6. Remettre la feuille signée **30 minutes** avant le début de la joute.
7. S'assurer de l'horaire de votre équipe, vous en êtes le responsable.

Couleur des Chandails

Note : La couleur pâle pour l'équipe locale et foncée pour l'équipe visiteuse. L'équipe locale doit changer de chandail s'il le faut.

Franc Jeu de la saison régulière Application pour les séries

% obtenu en Saison régulière	Minutes de punitions Début de match
100 à 90 %	0 minute
89.9 à 80 %	1 minute
79.9 à 70 %	2 minutes
69.9 à 60 %	3 minutes
59.9 à 50 %	4 minutes
49.9 % et moins	5 minutes

Explication des points Franc Jeu pour les séries.

À la fin de la saison régulière le pourcentage des points Franc Jeu seront calculés pour chaque équipe et selon le pourcentage obtenu un nombre de minutes de punitions seront allouées à chacune des équipes au début de chaque match. Pour chaque match des séries ce tableau sera mis en application, les finales comprises.

Si l'équipe A termine la saison avec un pourcentage de 85%, alors 1 minute de punition lui sera allouée avant chaque match.

Si l'équipe B termine la saison avec un pourcentage de 65%, alors 3 minutes de punition lui seront allouées avant chaque match.

Lors d'un match entre l'équipe A et B, le différentiel entre les 3 minutes de l'équipe B et 1 minute de l'équipe A, aura comme effet que l'équipe B débutera le match avec un joueur en moins pour les 2 premières minutes du match. Ces 2 minutes devront se purger au complet même s'il y avait un ou plusieurs buts comptés lors de ces 2 minutes.

Lors d'un arrêt de jeu il pourra y avoir substitution de joueurs au banc des punitions, en début de match seulement, pour le joueur purgeant les minutes de punitions relatives au Franc Jeu. Prendre note qu'un gardien de but ne peut aller purger une punition.